

ABONNEMENT.

Un an... Six mois... Trois mois... Poste... On s'abonne... A SAUMUR... A PARIS... Chez DONGREL et BULLIER... A EWIG...

L'ÉCHO SAUMUROIS

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... Réclames... Faits divers...

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAYAT-LAFITTE & Co, Place de la Bourse, 8.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 14 Juillet 1879.

La revue de Lonchamps.

Hier dimanche a eu lieu, sous les ordres de M. le général baron Aymard, la revue des troupes de l'armée de Paris.

Disons que la présence de M. Grévy dans la loge présidentielle n'a rien ajouté à l'éclat de cette fête émouvante.

On n'avait pas vu nos régiments défiler devant un avocat depuis la fameuse revue passée par M. Crémieux, et le Président n'a rien qui soit de nature à flatter l'amour-propre du soldat.

La République blesse les traditions militaires comme celles du pays, dit l'Union, et en France comme en Algérie le prestige de la famille Grévy ne suffit pas à satisfaire les nobles susceptibilités de l'armée qui, sachant obéir, souffre de se trouver en face d'un pouvoir incapable de commander.

La revue du 13 juillet prouve qu'en dépit des agitations politiques, les défenseurs de la France travaillent dans la paix avec autant de persévérance qu'ils déploient de courage durant la guerre. Mais cela ne démontre point que la République, qui n'est pas assez forte pour être un obstacle à la reconstitution de l'armée, dont les républicains demandaient jadis la suppression, soit favorable au rétablissement de la discipline, à la réorganisation de nos régiments, au respect de l'autorité, à la patriotique ambition du devoir.

Honneur à notre armée qui, sans se laisser troubler par des menaces audacieuses ou des flatteries offensantes, se complait à bien faire en ce temps où le pouvoir est aux mains de gens dépourvus de la volonté de suivre ce bel exemple de patriotisme.

M. Gambetta a un instant menacé de ne point honorer la revue de sa présence.

M. le président de la Chambre exigeait un escadron pour former son escorte. Comme M. le président Grévy avait eu le bon goût de ne pas élever semblable prétention, la demande de M. Gambetta a dû provoquer les rires de l'état-major de la place.

Mais les vives instances de l'intrus du Palais-Bourbon ont fini par prouver que la satisfaction donnée à une outrecuidante vanité ne pouvait qu'achever le ridicule du patcha boursoufflé. On disait même que M. Gambetta affronterait l'indélicence du temps pour exhiber les grâces de sa rayonnante majesté dans une voiture découverte entourée de soldats au nez desquels il pourrait jeter effrontément la fumée des cigares exquis.

Et maintenant M. Gambetta peut attendre d'être nanti du droit de « réquisition directe ».

Chronique générale.

Nous croyons savoir que, sur des observations récemment présentées par différents représentants des puissances étrangères, le gouvernement interdira la réunion internationale du congrès ouvrier socialiste de Marseille qui devait avoir lieu, pendant treize jours, du 22 septembre au 4 octobre prochain.

Aussitôt après la clôture de la session législative, M. Grévy ira passer quelques jours dans sa propriété de Mont-sous-Vaudrey (Jura).

Son absence sera de très-courte durée. Les ministres ont déjà été informés des intentions de M. Grévy.

Dans les chancelleries étrangères, à Paris, on ne se gêne pas pour critiquer comme peu

conforme à la simplicité républicaine le programme de la fête que M. Gambetta donne aujourd'hui 14 juillet.

On établit des rapprochements, on fait des comparaisons qui ne sont pas précisément à l'avantage de l'ancien habitué du café Procope.

Le général Chanzy, notre ambassadeur à Saint-Petersbourg, vient d'être autorisé, par le gouvernement russe, à entreprendre un voyage d'examen en Pologne, à Kieff et à Odessa, aussitôt après les manœuvres d'automne.

Le gouvernement commence à prendre ombrage des manifestations de sympathie et de regrets provoqués en France, un peu partout, par la mort du Prince impérial : « Il est temps que cela finisse, a dit un gros personnage, sans cela nous aviserions !!! »

On assure que les Jésuites, s'ils sont forcés de fermer leurs écoles, créeront un établissement à Saint-Sébastien, près des oranges sous lesquels M. Gambetta trouva son refuge en 1871.

FUNÉRAILLES

DU PRINCE LOUIS-NAPOLEON BONAPARTE.

On écrit de Woolwich : « La ville est en deuil. Tous les magasins, sans exception, sont fermés. »

Beaucoup de maisons sont tendues de noir.

A bord de l'Enchantress, le prince Joachim Murat, Louis de Turenne, le baron Davilliers, l'amiral Duperré, sont debout autour du cercueil. Ils attendent le clergé qui vient faire la levée du corps.

A quatre heures, le funèbre cortège était arrivé à l'arsenal au milieu d'une foule triste et sympathique.

Le prince de Galles est resté longtemps dans la chapelle ardente.

A 5 heures on a ouvert le cercueil pour constater l'identité; moment d'angoisse inexprimable. La figure est très-allérée, mais on reconnaît les traits. On dit que l'embaumement a été mal fait.

A Chislehurst, le corps sera transféré dans un nouveau cercueil.

Voici les détails donnés par l'Assemblée nationale :

Le cercueil a été ouvert à l'arsenal en présence des princes Bonaparte, de M. Rouher, de M. Pietri et de quelques intimes.

Le baron Larrey a constaté l'identité; la figure du prince était parfaitement reconnaissable; les blessures ont été reçues par devant.

La question de l'ouverture du cercueil pour constater l'identité du corps du prince a été l'objet d'un examen par la commission chargée de l'organisation du service funèbre.

Une réunion tenue la veille à Chislehurst avait voté par 8 voix sur 11 que le cercueil serait ouvert, mais la volonté de l'Impératrice y était formellement opposée. M. Pietri, exécuteur testamentaire, approuvait la volonté de l'Impératrice.

Avant l'Impératrice, a dit M. Haussmann, le Prince avait une mère qui domine tout; cette mère, c'est la France. La France a le droit de voir et de connaître ce que nous rendent les Anglais.

Cette opinion du baron Haussmann était également celle de la masse française répandue dans toutes les parties de l'arsenal de Woolwich.

La salle dans laquelle le corps avait été déposé était tendue de mousseline blanche. Des trophées, portant la lettre N au milieu, se détachent sur un fond bleu et or.

Tous les navires du port et l'arsenal ont mis leur pavillon en berne.

De temps en temps, une musique militaire fait entendre quelques morceaux funèbres.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

SOUVENIRS DE JEAN LE TYPOGRAPHE

Autobiographie.

(Suite.)

L'auberge de Saint-Christophe était tenue par un grand vieillard d'apparence toute rustique, appelé le père Famine (quel nom pour un aubergiste !); mais ce nom était une véritable plaisanterie du sort. Nulle auberge n'était au contraire mieux fournie, plus abondante et mieux tenue. Les voyageurs qui de la banlieue environnante arrivaient à la ville par notre faubourg, le savaient très-bien; aussi, aux jours de marché, quelles enfilades de voitures remisées dans la cour et jusque dans la rue ! Le directeur de la rustique hôtellerie avouait pourtant que pour rien au monde il n'eût osé mettre sur son enseigne : Famine, aubergiste; et voilà pourquoi il l'avait mise sous le vocable de saint Christophe, son patron; ils appelaient Christophe Famine. Il y avait aussi, dans la maison, la mère Famine, laquelle, je vous assure, y tenait

qu'il se publiait dans son imprimerie un journal quotidien, ce qui pour moi supposait chez tous ceux qui travaillaient à ce journal la science universelle, puisque dans les journaux on parlait de tout.

Comment dire de quel ciel, chaque semaine, je voyais l'énorme messenger et tout son équipage repartir pour la Vieux-Mare ? Or, un certain jour, Labordette, sa voiture chargée, prête à partir, était à boire un dernier coup, lorsque subitement, par une sorte d'inspiration diabolique, je m'élançai au fond de la carriole, m'y blottis parmi les paquets, les poudres, les bahuts, et là, plié en deux, dans une angoisse inexprimable, j'attendis...

Labordette enfin parut, le fouet à la main; il jeta sur son chargement un dernier regard qui me fit tressaillir, car je le voyais très-bien par les petits intervalles que laissaient entre eux les colis; mais lui ne put m'apercevoir. Cette inspection terrible achevée, il se place près de son cheval, fait entendre le Huet du départ, et me voilà, à l'insu de tous, en route pour la Vieux-Mare. Serré, cahoté, froissé, meurtri de tous les côtés par les ballots et les caisses, n'osant me plaindre, n'osant remuer, j'eus le courage d'endurer ce supplice pendant plus de deux heures. Si encore par quelque trou j'avais pu apercevoir les paysages ! mais, bien qu'il fit encore jour, il n'y avait pour

moi que ténèbres. Je finis cependant par aviser qu'en un certain endroit la bâche commençait à se décroquer; j'essayai d'agrandir l'ouverture; mais, un bruit s'étant produit, Labordette, qui depuis près d'une heure déjà était monté dans la voiture, se retourna et vit une main occupée à décroquer sa bâche... Ah ! tout mon sang se fige, même après cinquante ans, au souvenir du juron qui lui échappa. — Petit malheureux ! petit voleur !... Malgré les sanglots et la terreur qui me suffoquaient, je pus encore lui répondre : — Non, monsieur Labordette, je ne suis pas un voleur, je suis un voyageur. — Eh !... (ici un juron) c'est le petit de l'Image Saint-Christophe... J'essayai tout en pleurant de lui donner quelques explications, et je crus un moment que Labordette allait rire; mais, reprenant son sérieux, il me dit : — Que veux-tu maintenant que je fasse de toi ? nous voilà trop loin pour que je te renvoie, il faut que je t'emporte jusqu'à la Vieux-Mare. Mais que va-t-on penser chez toi ? Et les affreux jurons recommencèrent. Labordette avait arrêté son cheval, et, m'ayant délogé du fond de la voiture, il avait rassuré tout son échafaudage de colis; puis, se remettant en route, il me dit assez paternellement : — Viens t'asseoir auprès de moi; et si tu as fait

qu'il se publiait dans son imprimerie un journal quotidien, ce qui pour moi supposait chez tous ceux qui travaillaient à ce journal la science universelle, puisque dans les journaux on parlait de tout. Comment dire de quel ciel, chaque semaine, je voyais l'énorme messenger et tout son équipage repartir pour la Vieux-Mare ? Or, un certain jour, Labordette, sa voiture chargée, prête à partir, était à boire un dernier coup, lorsque subitement, par une sorte d'inspiration diabolique, je m'élançai au fond de la carriole, m'y blottis parmi les paquets, les poudres, les bahuts, et là, plié en deux, dans une angoisse inexprimable, j'attendis... Labordette enfin parut, le fouet à la main; il jeta sur son chargement un dernier regard qui me fit tressaillir, car je le voyais très-bien par les petits intervalles que laissaient entre eux les colis; mais lui ne put m'apercevoir. Cette inspection terrible achevée, il se place près de son cheval, fait entendre le Huet du départ, et me voilà, à l'insu de tous, en route pour la Vieux-Mare. Serré, cahoté, froissé, meurtri de tous les côtés par les ballots et les caisses, n'osant me plaindre, n'osant remuer, j'eus le courage d'endurer ce supplice pendant plus de deux heures. Si encore par quelque trou j'avais pu apercevoir les paysages ! mais, bien qu'il fit encore jour, il n'y avait pour moi que ténèbres. Je finis cependant par aviser qu'en un certain endroit la bâche commençait à se décroquer; j'essayai d'agrandir l'ouverture; mais, un bruit s'étant produit, Labordette, qui depuis près d'une heure déjà était monté dans la voiture, se retourna et vit une main occupée à décroquer sa bâche... Ah ! tout mon sang se fige, même après cinquante ans, au souvenir du juron qui lui échappa. — Petit malheureux ! petit voleur !... Malgré les sanglots et la terreur qui me suffoquaient, je pus encore lui répondre : — Non, monsieur Labordette, je ne suis pas un voleur, je suis un voyageur. — Eh !... (ici un juron) c'est le petit de l'Image Saint-Christophe... J'essayai tout en pleurant de lui donner quelques explications, et je crus un moment que Labordette allait rire; mais, reprenant son sérieux, il me dit : — Que veux-tu maintenant que je fasse de toi ? nous voilà trop loin pour que je te renvoie, il faut que je t'emporte jusqu'à la Vieux-Mare. Mais que va-t-on penser chez toi ? Et les affreux jurons recommencèrent. Labordette avait arrêté son cheval, et, m'ayant délogé du fond de la voiture, il avait rassuré tout son échafaudage de colis; puis, se remettant en route, il me dit assez paternellement : — Viens t'asseoir auprès de moi; et si tu as fait

Le corps impérial à Saumur M. Daniel.

Le prince Napoléon est placé dans le chœur avec ses fils et les membres de la famille impériale. M. Rouher est placé en face.

L'Impératrice ne paraît pas. Elle a reçu la visite de la reine et des princesses royales. Elle n'a pu prononcer une seule parole tant son état est complet.

Le défilé du cortège a duré une grande heure et ce n'est qu'à midi que le corps a été reçu à l'entrée de la pépinière par M. Daniel.

La reine, le prince de Galles et la princesse Béatrice assistent de la tribune à l'office.

Pendant la messe, les cadets de Woolwich trent des saives dans le parc.

les de la France. Parmi les personnages de distinction qui ont pris place dans le cortège, se trouvaient : le prince Jérôme et ses deux fils, les princes Charles et Lucien Bonaparte et Joachim Murat, le duc de Padoue, le prince de la Moskowa, le duc de Grammont, le duc de Trévise, le duc de Feltra, le baron Haussmann, le marquis de la Fayette, M. Rouher, M. Pietri, etc., etc.

Le char funèbre, escorté des cadets de l'Ecole militaire de Woolwich et des batteries d'artillerie, s'avance lentement à travers Chislehurst Commons, au travers d'une foule qui s'étendait sur les deux côtés de la route, et qui se composait de 150,000 personnes.

Le prince de Galles, le duc d'Edimbourg, le duc de Connaught, le duc de Cambridge, le prince de Monaco, le prince Jérôme et les fils de ce dernier, marchent à droite et à gauche du cercueil; ils conduisent le deuil.

Les ministres de la guerre et des colonies venaient immédiatement après.

A midi, on arrive à l'église dans laquelle se trouvaient déjà un certain nombre de membres de l'Assemblée nationale.

La messe a été célébrée par le curé de la paroisse de Saint-Martin et toute l'église était remplie de monde. L'évêque de Southwark officie.

Au moment de l'absoute, les cadets de Woolwich se sont mis à chanter des saives et trois saives de musique.

Dans l'intérieur de l'église, le prince Jérôme, ses fils, la princesse Mathilde, M. Rouher et tous les ambassadeurs, sauf l'ambassadeur de France, assistent à la messe.

Sur le catafalque ont été déposés un grand nombre de couronnes de violettes et de fleurs, apportées par des députations de diverses communes. Une plaque porte l'inscription suivante: *Passemus in pace*; une autre porte: *Au Prince impérial, la Corse.*

Sur le tombeau de Napoléon III situé dans la chapelle de gauche, on a également déposé un grand nombre de couronnes de toutes sortes.

De chaque côté du catafalque, on voyait retomber les plis du drapeau tricolore français.

La princesse de Galles n'a pas assisté à la messe; mais elle est depuis ce matin à Camden-Place.

Tout était terminé vers deux heures.

Etranger.

ALLEMAGNE. Le prince de Bismark a fait voter par le Reichstag les principales dispositions de son projet douanier.

L'article 7 a été adopté par 244 voix contre 122. Cet article, qui constitue ce que l'on veut appeler « garanties constitutionnelles », divise le produit des droits de douanes et des tabacs en deux parts: cent trente millions de marks (soit 162 millions de francs) appartiendront au trésor de l'Empire et le reste sera réparti entre les divers Etats fédérés, suivant leur population.

M. de Bismark a prononcé un discours pour expliquer son changement de politique et l'abandon de ses anciens alliés.

Un discours a été lu par le prince de Bismark, et la réplique était difficile.

Le chancelier ne poursuit qu'un but, la grandeur et l'unité de l'empire allemand; et, pour l'atteindre, il lui faut un gros budget, des ressources financières largement assurées, afin de parer à toutes éventualités. C'est là, selon lui, la seule raison de la révolution économique inaugurée en Allemagne.

Quant à son ancien parti, les libéraux nationaux, qu'on l'accuse d'avoir abandonnés, le prince de Bismark était assez à l'aise pour se laver de tout reproche.

Ce parti s'est borné à se constituer à l'égard d'opposition aux nouveaux projets, mais sans rien leur substituer. Cela est vrai. Les libéraux nationaux, soit à la tribune, soit dans leur presse, ont tout attaqué tout critiqué, mais ils n'ont jamais su s'entendre sur un programme financier à opposer à celui du gouvernement. Il est donc arrivé ce que la situation rendait inévitable, c'est que le Reichstag a adopté le projet qui lui était proposé.

Quant à son ancien parti, les libéraux nationaux, qu'on l'accuse d'avoir abandonnés, le prince de Bismark était assez à l'aise pour se laver de tout reproche.

Ce parti s'est borné à se constituer à l'égard d'opposition aux nouveaux projets, mais sans rien leur substituer. Cela est vrai. Les libéraux nationaux, soit à la tribune, soit dans leur presse, ont tout attaqué tout critiqué, mais ils n'ont jamais su s'entendre sur un programme financier à opposer à celui du gouvernement. Il est donc arrivé ce que la situation rendait inévitable, c'est que le Reichstag a adopté le projet qui lui était proposé.

Quant à son ancien parti, les libéraux nationaux, qu'on l'accuse d'avoir abandonnés, le prince de Bismark était assez à l'aise pour se laver de tout reproche.

Ce parti s'est borné à se constituer à l'égard d'opposition aux nouveaux projets, mais sans rien leur substituer. Cela est vrai. Les libéraux nationaux, soit à la tribune, soit dans leur presse, ont tout attaqué tout critiqué, mais ils n'ont jamais su s'entendre sur un programme financier à opposer à celui du gouvernement. Il est donc arrivé ce que la situation rendait inévitable, c'est que le Reichstag a adopté le projet qui lui était proposé.

du chancelier sa rudesse habituelle, mais aussi son habileté et sa tactique accoutumées qui consistent à profiter des fautes de ses adversaires. Il ne s'est même pas donné le malin plaisir de l'écraser, comme il le pouvait. En homme d'Etat, il a laissé entendre qu'un raccommodement pouvait se faire dans l'avenir.

Il n'est d'aucun parti, par une raison fort simple, c'est qu'il ne veut subir aucun échec, c'est qu'il cherche, suivant les circonstances, la majorité où il la trouve, dans l'intérêt de son gouvernement, et sans trop s'occuper s'il donne provisoirement la main à des amis ou à des ennemis.

Il s'est, du reste, expliqué sur ce point avec une brutale franchise qui a rendu toute réplique impossible et qui révèle, nous devons l'avouer, toute sa politique. Nous ne pouvons, à notre grand regret, reproduire aujourd'hui tout son discours, mais nous en mettons les libéraux nationaux dans l'impossibilité de continuer la lutte avec chance de succès.

Je ne suis pas l'ennemi de ce régime, et que je le considère comme la seule forme de gouvernement possible; mais si j'avais cru que la dictature, que l'absolutisme pouvait profiter davantage à l'œuvre de l'unité allemande, j'aurais conseillé sans scrupule au souverain d'adopter ce régime.

Je me suis donc rapproché du parti libéral, sans pourtant rompre pour toujours avec les autres parties de la population. Plus tard, les circonstances ont voulu que les hommes qui m'avaient souvent appuyé, tout en me combattant quelquefois, montrassent dans leurs journaux une colère continuelle contre moi un langage qui m'est devenu complètement insupportable.

Après les partis, il faut qu'il y ait la chose qui est la plus respectable. Sa marche sera irrégulière, il est vrai, par les décisions du Parlement; mais la chose de l'Empire sera maintenue, mais jamais il ne se soumettra à la domination d'aucun d'eux.

Telle a bien été, en effet, l'attitude du prince de Bismark depuis qu'il est au pouvoir: nous le retrouvons dans ce passage de son discours tel que nous l'avons toujours connu. Il a même accentué encore, en finissant, son dédain pour les partis et sa résolution de poursuivre sa ligne politique sans se laisser arrêter par aucune considération.

Voici ses derniers mots: « Quant à moi, je ne cesserai pas, quoi qu'il arrive, de suivre la voie qui me paraît la meilleure, et je défendrai jusqu'au bout les intérêts de notre patrie. Peu m'importe de recueillir pour cela de l'amour ou de la haine. »

Tout homme d'Etat ne peut pas sans doute afficher impunément un aussi dédaigneux mépris de la popularité. Il faut avoir derrière soi le grand poids du prince de Bismark et l'autorité que lui donne la fondation de l'unité allemande. Puis il paraît que cette rudesse est de mode à Berlin et que le Reichstag s'y soumet facilement.

Nous voyons en effet que les libéraux nationaux ont été ébranlés par ce discours du chancelier. Si tous ne se sont pas ralliés, deux de leurs principaux chefs se sont laissés convaincre. M. Freidenthal et M. Falk lui-même, le ministre tombé, ont déclaré qu'ils votaient la proposition Frankenstein.

Ce n'est certes pas là un des moindres succès du chancelier ni la moins cruelle déception pour les libéraux nationaux qui voient encore les riens du côté du prince de Bismark.

Nous remarquons pourtant que le chancelier s'est bien gardé d'expliquer pourquoi il cherchait à créer de nouvelles ressources financières ni à quoi il comptait les employer.

C'est toujours là un point d'interrogation fort grave qui reste posé après comme avant son discours.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

La fête d'hier n'a point été un succès pour notre ville, et nous avons des excuses à faire à la société Sainte-Cécile d'Angers pour la manière dont elle a été accueillie.

Parlons d'abord de la journée. La foule était grande, cela se conçoit, l'administration ayant choisi la place la plus étroite de Saumur; l'agglomération paraissait d'autant plus compacte, et l'emplacement strictement nécessaire pour les machines agricoles la réduisant encore. Il ne restait plus guère à la foule que le milieu de la chaussée. Aussi la circulation sur cette grande voie, la plus fréquentée de notre ville, la seule pour conduire à la gare, était-elle devenue très-difficile et dangereuse, et cela depuis midi jusqu'à dix heures du soir.

Voilà qui laisse bien loin ces fameux incivements qui ont été la grande arme de bataille de nos municipaux contre les fêtes religieuses qui n'encombrent successivement les rues qu'une demi-heure au grand maximum.

Il a fallu toute la diligence de la police et de la gendarmerie sur ce seul point pour éviter des accidents. On a vu des voitures allant en sens inverse, stationner l'une en présence de l'autre plusieurs minutes, sans pouvoir avancer; les chevaux effrayés par la cohue par le sifflement de deux locomotives qui faisaient pousser des hoots perfectionnés, se cabraient; des messieurs, reculaient, menaçant d'écraser même des personnes que le flot poussait sous les roues.

L'entrepreneur de Nantes a évidemment un matériel plus considérable que celui qu'il nous a offert et un personnel mieux exercé; toute notre population est convaincue que l'on eût pu très-bien adresser au commerce de Saumur.

Les mâts n'avaient point été dressés, d'après les bruits, avait été demandé aux décalours de la ville, et les décalours n'avaient point un nombre suffisant. Le qui était prodigé, c'était le monarque R. F. qui était répété de dix pas ou de plus.

Le passage, ne s'expliquait à son gré, selon les mille interprétations que lui a données l'esprit gaulois, et qui ne démontre pas un profond respect pour notre antique République.

Vers midi et demi, les autorités ne faisant attendre le chef de musique, monté sur une estrade ouverte à tous les vents, consultait l'horizon pour savoir si quelque habit brogé ne brillerait pas au loin. Tout à coup, l'heureux véhicule qui portait M. De-mangeat, sous-préfet, et notre premier délégué, déboucha de la rue Royale, sa grosse caisse donne le signal, et la Marche nationale est entonnée. C'était l'ordre.

Nos honorables montent sur une autre estrade laissant pendant à celle de la musique municipale et du même style.

Le concours est ouvert. Les divers jurys examinent les animaux exposés à l'entrée de l'île Maifray, loin du tumulte, et désignent les lauréats.

A 1 heure environ, la musique municipale se rend à la gare, au devant de la Société Sainte-Cécile, et la conduit à l'hôtel de la Paix, élégamment décoré et pavoisé en son honneur.

Nous ne parlerons pas du mât dit de co-cagne, incliné sur la Loire, ni des ballons grotesques. Ces divertissements ont eu leur succès populaire.

L'heure du banquet officiel est arrivée; il a lieu dans la nouvelle école laïque de la rue du Roi-René. Ce festin n'a pu se prolonger longtemps, car, à 8 heures, les chanteurs angevins et la musique municipale se réunissaient de nouveau sur les estrades, à l'entrée du pont Napoléon.

C'est le moment le plus triste de la journée. Notre administration municipale et la nouvelle commission du Comité agricole ont fait preuve d'un étonnant d'imprévoyance que d'inexpérience. Aucune des deux administrations n'avait songé qu'il était élémentaire d'éclairer les orphéons et les instruments. Le Saumur de 1879 ne sera pas à leurs yeux une ville de lumières.

Pleins de confiance, dans leur dévouement patriotique, ils s'en rapportent à ses lanternes vénitienes, sans penser que le vent pouvait être un grand obstacle. Le décorateur de Nantes a transmis ses pouvoirs, mais non son savoir-faire sans doute à des employés qui ne demandent de leur

mieux : ils allumaient un feu tandis que deux s'éteignaient, ou consumaient leurs lanternes au milieu d'un rire général ; les malheureux, au sommet de leurs échelles, avec des signes certains d'une impatience bien légitime, gesticulaient des bras et des jambes, et de loin ressemblaient assez à l'ancien télégraphe aérien perché sur les tours de la cathédrale de Nantes. Le public gonflé s'amusa et les encourageait du refrain : « Il allumera ! Il n'allumera pas ! » Mais le public sérieux a éprouvé une cruelle déception : on entendait mal les voix se perdant au loin, aucune toile n'avait été établie pour représenter les sons. Pour comble de malchance, c'est l'heure de l'arrivée des trains Omnibus, cochers, campagnards, tous à la fois traversant la foule, crient, vocifèrent : c'est une cacophonie indescriptible. Privés de lumière et couverts par le tumulte, les orphéonistes abrégent leurs chants merveilleux : ils suppriment le beau chœur des *Achémiens*, qui leur a valu un premier prix au concours de Poitiers.

La musique municipale retrancha le septième morceau du programme, *Helma*, et entonna la *Marseillaise*. Les orphéonistes reprennent la première et la dernière strophe, et la messe vocifère de refrain.

Il était près de 10 heures. Les orphéonistes, qui n'avaient pas lieu d'être très-satisfaits, ont repris le chemin de la gare, jurant peut-être qu'on ne les reverrait plus aux fêtes de Saumur.

Nous sommes convaincus qu'ils reviendront de cette fâcheuse impression : ce n'est point pour une fête de la ville qu'ils ont été appelés, mais bien pour celle du Comice agricole avec une nouvelle commission ; et lorsqu'ils sauront combien de nos concitoyens étaient désireux de les entendre et de les applaudir, ils seront les premiers à reconnaître que notre cité n'a point démenti d'eux.

Tandis qu'ils s'éloignaient, accompagnés de quelques-uns de nos dilettantes qui applaudissaient à leur talent, la musique municipale, escortée de pompiers armés de torches, terminait le programme par la retraite aux flambeaux. Elle a parcouru la rue Royale et le pont Cessari au pas accéléré. La foule l'attendait sur la place de la Blanche, où devait avoir lieu l'embrasement général ; mais, en raison de la bonne organisation, ce dernier point de la fête n'a pas été observé. Deux feux de Bengale ont été allumés devant l'hôtel de la Poste.

Jusqu'à une heure assez avancée de la nuit, la *Marseillaise* a retenti dans nos rues, brisée par des voix avinées.

A 11 heures, l'illumination de la rue Royale n'était pas complète, il n'en manquait guère que la moitié. La foule étant dispersée et les promeneurs devenus de plus en plus rares, les allumeurs ont suspendu leur besogne.

On ne pourra pas dire, pour Saumur : *Plus ça change, plus c'est la même chose*. Autrefois nos fêtes avaient un certain retentissement. Ainsi, voici comment notre confrère d'Angers, le *Journal de Maine-et-Loire*, les appréciait ; nous citons textuellement :

« Tous les Angerains qui ont assisté aux fêtes de Saumur sont unanimes dans le récit de leur impression. Elles ont été admirables de tous points. C'est un succès immense, qui servira longtemps de modèle aux solennités de ce genre. Ce sera surtout pour Angers un noble sujet d'émulation quand l'occasion se présentera de faire non pas mieux, c'est impossible, mais aussi bien, dans la mesure de nos forces. »

Voulez-vous que ce soit que de mêler la politique à l'agriculture, on rate tout. Pour un raté, c'est réussi.

- COUR D'ASSISES DE MAINE-ET-LOIRE.
- Les assises du troisième trimestre de 1879 s'ouvriront à Angers le lundi 4 août.
- Les jurés de l'arrondissement de Saumur sont :
MM. Rottier, propriétaire à Saumur.
De la Salle, Raymond, propriétaire aux Verchers.
Delage, Jules, propriétaire au Coudray-Macouard.
Gauchais, Jean, propriétaire à Parnay.
Lemoine, André, propriétaire à Nueil.

Samedi prochain 19 juillet, à onze heures du matin, une messe pour le repos de

l'âme du Prince Impérial sera célébrée à Saumur, dans l'église Saint-Pierre.

ANGERS.

Le *Patriote* annonce que M. Naquet viendra à Angers, vers la fin du mois faire une conférence sur le divorce.

Le concours d'admissibilité à l'École normale d'Angers est fixé au mercredi 23 juillet. Il commencera à huit heures du matin.

CHOLET.

Un crime affreux a été commis ces jours derniers à Cholet.

Un individu, furieux contre sa femme qui l'avait abandonné à la suite d'une condamnation judiciaire, l'a frappée à coups de hache, et, la croyant morte, s'est fait justice lui-même en se coupant la gorge à l'aide d'un rasoir.

L'état de cette malheureuse, quoique grave, ne serait pas désespéré.

L'assassin a succombé.

POITIERS.

Nous apprenons que MM. Doucet et Marquet, adjoints au maire de la ville de Poitiers, ont donné leur démission.

NIORT.

On lit dans la *Revue de l'Ouest* :

« Nous avons annoncé qu'on désignait, dans le public niortais, M. Pellevoin pour remplacer M. Arignon à la mairie de Niort. Il paraît que M. Pellevoin n'accepte point cette mission ; son honnêteté se refuse à être l'agent de tant de coups contre la religion d'un petit groupe de radicaux que M. Arignon a si justement qualifié de majorité anonyme. »

« En présence de la difficulté d'organiser une nouvelle municipalité, il n'y a qu'un parti à prendre, c'est, comme l'a indiqué M. Arignon, de recourir à des élections. C'est alors qu'on connaîtra réellement la volonté des électeurs. Nous verrons s'ils veulent être administrés par des gens qui, au lieu de s'occuper des intérêts de la ville, s'érigent en autorité dirigeante et outrepassent leurs attributions pour empiéter sur celles du maire. »

« On demande des élections. C'est le seul moyen de prouver aux conseils municipaux que l'opinion publique n'est pas avec la majorité anonyme, qui prétend régner et gouverner et se mettre au-dessus de la loi. »

RENNES.

La Chambre des députés, dans sa séance du 8 juillet, a adopté un projet de loi tendant à autoriser la ville de Rennes à contracter un emprunt de 4 millions et à s'imposer extraordinairement.

Variétés.

La prise de la Bastille.

Il n'y a pas à s'y méprendre, le caractère que l'on a voulu donner à la fête d'hier est essentiellement politique ; on avait donc tenu moins en vue que de fêter l'anniversaire de la prise de la Bastille.

Voilà un de ces épisodes de la Révolution que l'on s'est plu à dénaturer et sur lequel sont revenus depuis longtemps déjà tous les écrivains consciencieux. Voyons donc quelle est l'importance de cet événement et de quelle gloire il est pour le peuple parisien de 1789. Nous nous garderons bien de nous adresser à un écrivain qui ne serait pas dans les idées du jour. Nous détacherons le récit de la prise de la Bastille d'un ouvrage bien connu de M. H. Taine : *Les Origines de la France contemporaine*.

Cet historien, qui certes n'est pas suspect de cléricalisme, voit les choses d'un œil calme, décrit, dans un style non moins vigoureux qu'entraînant, cet événement toujours présenté sous un jour des plus faux.

Voici son récit :

« Le moment fatal est arrivé : ce n'est pas un gouvernement qui tombe pour faire place à un autre, c'est tout gouvernement qui cesse pour faire place au despotisme intermittent des pelotons que l'enthousiasme, la crédulité, la misère et la crainte lancent à l'aveugle et en avant. »

« Comme un éléphant domestique qui tout d'un coup redevenir sauvage, le peuple, d'un geste, jette à bas son Corric ordinaire, et les nouveaux guides qu'il folère, juchés sur son cou, ne sont là que pour le montrer dorénavant, il marche à sa guise, entraîné de son raison d'être à ses sensations, à ses instincts et à ses appétits. »

« Visiblement, on n'a voulu que prévenir les écarts du peuple. Le roi a interdit toute violence, les commandants défendent aux troupes de tirer, mais l'animal surexcité, furieux, prend toutes les précautions pour des attentats à venir, il attend se conduire lui-même, et, pour commencer, il écrase ses gardiens. Le 12 juillet, vers midi, à la nouvelle du renvoi de Necker, un cri de fureur s'élève au Palais-Royal. Camille Desmoulins monte sur une table, annonce que la cour médite « une Saint-Barthélemy de patriotes. » On l'embrasse, on prend la carte verte qu'il a proposée, on oblige les salles de danse et les théâtres à fermer, on signe de deuil, on va chez Corneille prendre les bustes du duc d'Orléans et de Necker, et on les promène en triomphe. Capotant les dragons du prince de Lambese, rangés sur la place Louis XV, trouvant à l'entrée des Taileries une barricade de chaises, et sont accueillis par une pluie de pierres et de bouteilles. »

« Ailleurs, sur le boulevard, devant l'hôtel Montmorency, des gardes françaises, échappées de leurs casernes, font feu sur un détachement fidèle de Royal-Allemand. — De toutes parts le tocsin sonne, les boutiques d'armuriers sont pillées, l'hôtel de ville est envahi ; quinze ou seize électeurs de bonne volonté qui s'y rencontraient assistent que les districts seront convoqués et armés. Le nouveau souverain s'est montré : c'est le peuple en armes et dans la rue. »

« Aussitôt la file de la société monte à la surface. Dans la nuit du 12 au 13 juillet, toutes les barricades depuis la Sablonnière à Saint-Antoine jusqu'au faubourg Saint-Honoré, outre celles des faubourgs Saint-Marcel et Saint-Jacques, sont torpillées et incendiées. »

« Il n'y a plus d'octroi, la ville demeure sans revenu jusqu'au moment où elle est obligée à des dépenses plus fortes mais peu supportées à la population, qui, avant tout, veut le vin à bon marché. »

« Des brigades armées de piques et de bâtons, se portent partout en plusieurs divisions, pour livrer au pillage les maisons dont les maîtres sont regardés comme les ennemis du bien public. »

« Ils vont de porte en porte criant : des armes et du pain ! — Durant cette nuit effrayante, la bourgeoisie se tenait enfermée, chacun tremblant chez soi, pour soi et pour les siens. »

« Le lendemain 13, la capitale semble livrée à la dernière plèbe et aux bandits. Une bande enfonça à coups de hache la porte des Lazaristes, brisa la bibliothèque, les armoires, les tableaux, les fenêtres, le cabinet de physique, se précipita dans les caves, défonça les tonneaux et se soula vingt-quatre heures après, on y trouva une trentaine de morts et de mourants, noyés dans le vin, hommes et femmes, dont un encoûté de neuf mois. Devant la maison, la rue est pleine de débris et de brigands qui tiennent à la main les uns « des domestiques, les autres un broc, forcent les passants à boire et versent à tout venant. Le vin coule en ruisseaux dans les ruisseaux, l'odorat en est frappé ; » c'est une kermesse. Cependant on enlève le grain et les farines que les religieux étaient tenus par état d'avoir toujours en magasin et on en conduit cinquante-deux voitures à la Halle. Une autre troupe vient à la Force délivrer les prisonniers pour dettes, une troisième pénètre dans le garde-meuble et enlève des armes et des armures de prix. Des atteroupements s'amusent devant l'hôtel de M. de Breteuil et le Palais-Rouillon qu'on veut dévaster pour punir les propriétaires. M. de Crosne, un des hommes les plus libéraux et les plus respectés de Paris, mais pour son malheur lieutenant de police, est poursuivi, s'échappé à grand peine, et son hôtel est sacqué. Pendant la nuit du 13 au 14, on pile des boutiques de boulangers et de marchands de vin ; « des hommes de » le plus vile populace, armés de fusils, de broches et de piques, se font ouvrir les

portes des maisons, donner à boire, à manger, de l'argent et des armes. Vagabonds, légalisés, plusieurs « presque » vages ; l'air physiognomique effrayant, ils sont « de ceux qu'on ne se souvient pas » d'avoir rencontrés au grand jour ; beaucoup sont des étrangers, venus on ne sait d'où. On en comptait en 48000, et ils se sont emparés des principaux postes. »

« Pendant ces deux jours et ces deux » nuits, dit Bailly, Paris courut risque d'être pillé et de se sauver des bandits que par la garde nationale. Dès en pleine » rue, les créatures arrachées aux vilains » des leurs bouées d'oreilles et de souliers, et les fleurs commencent à se donner carrière. Heureusement la milice s'organise, les premiers habitants, des gentilshommes, à l'instigation de 48000 hommes se forment en bataillons, et en compagnie ; les bourgeois achètent aux vagabonds leur rasoir pour 30 livres, leur épée, sabre ou pistolet pour 12 sous. Enfin l'on prend sur place quelques malfaiteurs, on en désarme beaucoup d'autres, et l'insurrection redevient politique. — Mais, quel que soit son objet, elle reste toujours folle parce qu'elle est populaire. Son panegyriste Dusaulx avoue qu'il « a cru assister à la décomposition totale de la société. » Point de chef, nulle direction. Les districts, qui se sont improvisés représentants de Paris, sont littéralement commandés à la foule, et c'est la foule qui leur commande. Pour sauver l'Hôtel-de-Ville, l'un d'eux, Legrand, à l'autre ressource que de faire apporter six barils de poudre et de déclamer aux envahisseurs qu'il va faire tout sauter. Le commandant qui lui est choisi, M. de Sales, a, pendant un quart d'heure vingt baïonnettes sur le poitrine, et, plus d'une fois, tout le comité est près d'être massacré. Ligué, zébu, dans l'enceinte où ils parlementent et supplient, « une » affluence de quinze cents hommes pressés par cent mille autres qui s'efforcent d'entrer, les boiseries qui craquent, les banquettes qui se renversent, les larmes sur les autres, l'enceinte du bureau qui est repoussée jusque sur le siège du président, un tumulte à faire croire que c'est le jour » du jugement dernier », des cris de mort, des chansons, des hurlements, « des gens » hors d'eux-mêmes, puis le départ, » ne sachant où ils vont, et ce qu'ils veulent. »

« Chaque district est aussi un petit centre et le Palais-Royal est le plus grand de tous. De l'un à l'autre roulent les moitions, les accusations, les députations, avec le torrent humain qui s'engorge ou se précipite, sans autre conduite que sa pente et les accidents du chemin. Un flot s'amasse ici, puis là : leur stratégie consiste à pousser et à être poussés. Encore n'entrent-ils que parce qu'on les introduit. S'ils pénètrent dans les Invalides, c'est grâce à la connivence des soldats. »

« A la Bastille, de six heures du matin à cinq heures du soir, ils fusillent des murs hauts de quarante pieds, épais de trente, et c'est par hasard qu'un de leurs coups atteint sur les tours un invalide. On les ménage comme des enfants à qui l'on cherche à faire le moins de mal possible. A la première demande, le gouverneur fait retirer les soldats des embrasures ; il fait jurer à la garnison de ne point tirer, si elle n'est attaquée ; il invite à déjeuner la première députation, il permet à l'évêque de l'Hôtel-de-Ville de visiter toute la forteresse, il subit plusieurs décharges sans résister, et laisse emporter le premier pont dans un panier d'osier. Il tire enfin, c'est la dernière extrémité, pour défendre le second pont, et après avoir perdu les assaillants qu'on va tirer feu. Bref, sa longanimité, sa patience, sont excessives, conformes à l'humanité du temps. Pour eux, ils sont anéantis par la sensation nouvelle de l'attaque et de la résistance, par l'odeur de la poudre, par l'entraînement du combat ; ils ne savent que se ruer contre le massif de pierres, et leurs expédients sont au niveau de leur tactique. Un brasseur imagine d'incendier ce bloc de maçonnerie, en lançant dessus avec des pompes de l'huile d'aspic et d'huile inégale de phosphore. Un jeune charpentier, qui a des notions d'archéologie, propose de constituer une catapulte. Quelques-uns croient avoir saisi la fille du gouverneur, et veulent la brûler, pour obliger le père à se rendre ; d'autres mettent le feu à un grand corps de bâtiment rempli de paille, et se bouchent ainsi le pas-

(La fin à demain.)

SANTÉ ET ENERGIE A TOUS
 rendues sans médecine, sans purges et sans frais,
 par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; tous irritations et toute odeur fétideuse en se levant ou après certains plats compromettants: oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la

prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castlesuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 93,476: M. le curé Compere, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625: Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — Bonaert, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 98,614: Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine

Revalescière. Léon FRYCLET, instituteur à Cheys-soux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; GONDRAUD; Besson, successeur de Texier; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges; et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

PLUS D'ASTHME

SUFFOCATION ET TOUX
 Indication gratuite franco.
 Ecrire à M. le Dr CLERY à Marseille.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DEPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. 25 matin	10 h. 30 matin	10 h. 30 matin	10 h. 30 matin	10 h. 30 matin	10 h. 30 matin
8 h. 10 matin	12 h. 15 midi	12 h. 15 midi	12 h. 15 midi	12 h. 15 midi	12 h. 15 midi
10 h. 55 matin	2 h. 00 après-midi	2 h. 00 après-midi	2 h. 00 après-midi	2 h. 00 après-midi	2 h. 00 après-midi
12 h. 40 midi	4 h. 15 après-midi	4 h. 15 après-midi	4 h. 15 après-midi	4 h. 15 après-midi	4 h. 15 après-midi
14 h. 25 après-midi	6 h. 00 soir	6 h. 00 soir	6 h. 00 soir	6 h. 00 soir	6 h. 00 soir
16 h. 10 soir	7 h. 45 soir	7 h. 45 soir	7 h. 45 soir	7 h. 45 soir	7 h. 45 soir
17 h. 55 soir	9 h. 30 soir	9 h. 30 soir	9 h. 30 soir	9 h. 30 soir	9 h. 30 soir

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 45 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 12 JUILLET 1879.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % amortissable	82 15	05		Crédit Foncier colonial	427 50			Canal de Suez	572 50		2 50
4 1/2 %	118 75	1 25		Crédit Foncier, act. 500 f.	800		10	Crédit Mobilier esp.	1220		10
5 %	117 50	35		Obligations foncières 1877	380		12	Société autrichienne	510		5
Obligations du Trésor	530			Soc. gén. de Crédit industriel et commercial	710			OBLIGATIONS.			
Dep. de la Seine, emprunt 1857	538			Crédit Mobilier	510		50	Orléans	390		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	536			Crédit foncier d'Autriche	640			Paris-Lyon-Méditerranée	384 25		
1865	533			Est	735		6 25	Nord	390		
1869	518			Paris-Lyon-Méditerranée	1165		5	Ouest	385		
1871	405			Midi	867 50		5	Midi	381 75		
1875	598 75	1 75		Nord	1520		3 75	Paris (Grande Ceinture)	392		
1876	549			Orléans	1215			Paris-Bourbonnais	392		
Banque de France	3440			Ouest	785			Canal de Suez	572 50		
Comptoir d'escompte	865		10	Compagnie parisienne du Gaz	1865		6 25				
Crédit agricole				C. gén. Transatlantique	393 75		45				

CHEMIN DE FER D'ORLEANS
GARE DE SAUMUR

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS:

3 heures 8 minutes du matin	direct-mixte omnibus
6 h. 45	express omnibus
8 h. 56	express omnibus
10 h. 55	express omnibus
12 h. 15	express omnibus
2 h. 00	express omnibus
4 h. 15	express omnibus
6 h. 00	express omnibus
7 h. 45	express omnibus

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS:

3 heures 30 minutes du matin	direct-mixte omnibus
6 h. 21	express omnibus
8 h. 40	express omnibus
10 h. 55	express omnibus
12 h. 15	express omnibus
2 h. 00	express omnibus
4 h. 15	express omnibus
6 h. 00	express omnibus
7 h. 45	express omnibus

Le train partant d'Angers à 8 h. 30 du soir arrive à Saumur à 6 h. 50.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.
 46^e ANNÉE (1878).
 Prix du volume broché 7 fr. cartonné 8 fr. 50
 Franco par la poste, 1 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.
 Etranger, suivant les conventions postales.
 On peut se procurer chaque volume séparément.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29:

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE DES TRENTE PREMIÈRES ANNÉES DU MAGASIN PITTORESQUE.
 1 volume broché. 7 fr.
 Cartonné. 8 fr. 50

ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE DE 1854 à 1877, environ 30 gravures dans chaque Almanach.
 Chaque almanach. 50 c.

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.

Le conseil central d'instruction primaire de la ville de Paris a placé le Magasin pittoresque sur la liste des ouvrages propres à être donnés en prix dans les écoles primaires et supérieures, et dans les classes d'adultes.

On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. DEZES, libraire, rue Saint-Jean, n° 1, à Saumur.

MAGASIN PITTORESQUE

La collection se compose des années 1833 à 1878. — Le volume 1878 (46^e année), mis en vente le 5 décembre 1878.

LES ADOURNEMENTS COURENT DU 1^{er} JANVIER OU DU 1^{er} JUILLET. — LES LIVRAISONS SONT ENVOYÉES A LA FIN DE CHAQUE MOIS.

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE; 1 vol. grand in-4, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.
 Prix. 15 fr.
 VOYAGES ANCIENS ET MODERNES; 4 volumes, 941 gravures.
 Prix de chaque volume broché. 6 fr.
 L'ouvrage complet. 24 fr.

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures.
 Prix de chaque volume broché. 7 fr. 50
 L'ouvrage complet. 15 fr.

LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du Magasin pittoresque; 4 volumes in-4, 2^e édition.
 Prix, broché. 5 fr.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.
 PRIX DE L'ABONNEMENT:
 Paris, 60 c. — Départements, 70 c.
 Etranger, suivant les conventions postales.
 On peut se procurer séparément un numéro mensuel dans une couverture.
 Prix: Paris, 60 c. — Départements, 70 c.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par M. P. POTTEVIN, 2 vol.
 Prix de chaque volume broché. 7 fr. 50
 L'ouvrage complet. 15 fr.

LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Debs et Victor Chauvin, illustrés par Yan Dargent; 1 vol. grand in-8.
 Prix, pour Paris, broché. 45 fr.
 cart. doré sur tranche 18 fr.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
MAISON
 A Saumur, rue Daclot, 33.
 Distribution et situation propres à un établissement de commerce.
 S'adresser à M^e LAUMONIER.

A VENDRE
UNE JOLIE PROPRIÉTÉ
 Située au Petit-Puy,
 Consistant en un jardin bien arboré, deux petites maisons, cave voûtée et hangar; le tout d'une contenance de 16 ares 50 centiares.
 S'adresser à M^e BOURIN-FONTAINE, quai de Limoges, 41. (266)

VENTE
 AUX ENCHÈRES,
 Le lundi 21 juillet courant, à midi.
 Rue Pierre-Lise, n° 25, à Angers,
D'UN MATÉRIEL DE FABRICANT D'HUILES
 Deux pressoirs en fer, — deux meules montées, — tonnes garnies, — bassins en cuivre, — huons en fer blanc et en grès, — tamis, — tourteaux, etc.
MOBILIERS DIVERS
 Armoire, commode, lit, coiffeuse, matelas, table, comptoir, batterie de cuisine.
GRAINES DIVERSES.
 Renseignements chez M. BOURJOUR, syndic. (384)

Etude de M^e DUFOUR, huissier à Saumur.

MAISON
 Rue Cendrière, n° 15,
A LOUER
 Pour la Saint-Jean prochaine.
 S'adresser audit M^e DUFOUR.

A LOUER
TRÈS-BELLE MAISON
 D'HABITATION
 Située à Grange-Couronne, commune de Saint-Lambert-des-Levées.
 S'adresser, pour traiter, soit au localaire, ou à M. LORRAIN-HUBLOT, rue d'Orléans, à Saumur. (150)

CIMENTS ARTIFICIELS

Nous, soussigné, maire de la commune de Saint-Just-sur-Dive (Maine-et-Loire), certifions que le sieur PASQUIER a fait, à l'entrée de la prairie de cette commune, une borne en ciment à titre d'échantillon, et que cette borne, avec la solidité qu'elle possède, et les noms des deux propriétaires adjacents incrustés dessus, offre une garantie sérieuse de propriété. Avec ce système, et d'après une simple indication, il serait facile de trouver les limites d'un terrain dans une prairie, dans un bois, etc.

En foi de quoi nous lui avons délivré le présent certificat.
 Maire de Saint-Just-sur-Dive, 1^{er} juillet 1879.
 Le Maire, (386) L. Dubois.

ENCRE NOUVELLE
 MATHIEU-PLESSY

ENCRE NOUVELLE Double Violet
 A COPIER
 Adoptée par toutes les grandes Administrations.
 DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETERIERS

Etude de M^e THUBE, commissaire-priseur à Saumur.

GRANDE VENTE MOBILIERE
 POUR CAUSE DE DÉPART,
 Le mardi 15 juillet 1879, et jours suivants, à midi,
 A la Salle des Ventes, rue d'Orléans, n° 55.
 Meubles de toutes sortes, excellente literie, vaisselle, batterie de cuisine, sièges, glaces, tableaux, etc., etc.
 Au comptant, plus 5 p. 0/0.

A LOUER
 PRÉSENTEMENT,
 Ou pour la Saint-Jean prochaine,
PORTION DE MAISON
 S'adresser à Saint-Joseph, rue Haute-Saint-Pierre.

A LOUER
GRANDE ET BELLE CAVÉ
 Hors d'annexion,
 Rue de l'Hôtel-Dieu, n° 4.
 S'adresser à M. E. PLESSIS, même maison.

A LOUER
 PRÉSENTEMENT,
UNE TRÈS-BELLE MAISON
 Située à Saumur, rue de Bordeaux, n° 4.
 Précédemment occupée par M^e Le Ray, avoué.
 S'adresser, pour la visiter, soit à M^e LE RAY, rue du Marché-Noir, 12, soit à M. REDOUTIER, propriétaire, rue de Bordeaux. (117)

MM. CHANLOUINEAU et MAURICE demandent un apprenti.

INCONTINENCE D'URINE DES ENFANTS.
 Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

LOSANGE PURGATIF
 ANCIEN DÉPÔT
GANGÉ PURGATIF
 Très facile à prendre, sans douleur ni nausées, ni constipation.
 PH^o TRIGOUT, rue des Saints-Pères, 39, Paris.
 Les deux purgations, 1 fr. 20 par la poste, 1 fr. 35.
 Se trouve dans toutes les pharmacies.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES
 Paraissant tous les samedis
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
 5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage. Une jurisprudence rurale. Des recettes hygiéniques et d'économie domestique. Ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.
 Administration, 18, rue Dauphine, à Paris.
 Saumur, imprimerie P. GODDET.